

Compte-rendu Intégral de la Réunion du Conseil Municipal - Séance du 5 Avril 2014 -

PRESENTS :

Monsieur HENNEQUIN Maire sortant,
Monsieur Hervé TOUGUET, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, Madame Marie-Claude OBELERIO, Monsieur Jean-Claude GOUT, Madame Michèle BERNIER, Monsieur BARQUERO David, Madame Axelle BRIDOUX, Monsieur Jean-Pierre BIBAL, Madame Sylvie MUNDVILLER, Monsieur Patrick MAURY, Madame Sabrina GARDETTE, **Maires Adjoins.**

Madame Dominique FAGES, Madame Sylvie CARADONNA, Monsieur Hassan FERE, Madame Aurélie TASTAYRE, Monsieur Guy DE MIRAS, Monsieur Pascal BROCHARD, Madame Maria MALAGON RUIZ, Monsieur Mehmet HEZER, Madame Danièle PRUVOST, Monsieur Philippe DEVOVE, Madame Sylvie HARDY, Monsieur Steve POTIER, Madame Yolande CAVALLAZZI, Monsieur Jean-Marc BAILLY, Monsieur Olivier FERRO, Monsieur Gilles LOUBIGNAC, Madame Michèle PELABERE, Monsieur Gérard LACAN, Madame Claudine BRETEAU, Monsieur Franck ROLLAND, Madame Christine GUIGUENE, Madame Maria ALVES, Monsieur Christian CARLIER, **Conseillers Municipaux.**

POUVOIR :

Mme Karine LASSIETTE a donné pouvoir à Mr Steve POTIER



INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'installation des conseillers municipaux élus à la suite des élections municipales du 30 Mars 2014 est faite par Monsieur José HENNEQUIN, Maire sortant.

Monsieur José HENNEQUIN, Maire sortant, ouvre la séance du Conseil Municipal et propose de désigner, selon l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame TASTAYRE Aurélie, benjamine de cette Assemblée, comme secrétaire de séance.

ADOpte à l'unanimité.



Monsieur José HENNEQUIN fait un rappel du résultat des élections du 30 Mars 2014. Il procède à l'appel des conseillers municipaux élus, informe de la démission de Monsieur MICHAUX remplacé dans l'ordre du tableau par Monsieur Christian CARLIER et les déclare installés.

Monsieur José HENNEQUIN avant de céder la présidence de la séance à Madame Danièle PRUVOST, doyenne d'âge, remercie les villeparisiens pour la confiance accordée pendant toutes ces années, les membres du conseil municipal de l'avoir accompagné pour servir Villeparisis ainsi que le personnel communal exemplaire sur lequel la prochaine équipe va

pouvoir s'appuyer sans difficulté, point important surtout dans une commune aux ressources limitées.

Monsieur HENNEQUIN termine en formulant deux vœux :

- Le premier : veiller à l'intérêt de Villeparisis au sein de l'intercommunalité. Aventure certainement exaltante avec la nécessité pour Villeparisis d'exister et d'être représentée à la hauteur de sa population
- Le second : car l'équipe n'a pas eu le temps de le faire, serait de baptiser la voie Lambert en souvenir de la jeune animatrice Graziella PARISELLI qui a brutalement disparue l'an passé suite à un accident de voiture parce que le conseil municipal d'enfants a beaucoup travaillé sur le parcours de santé prochainement implanté sur ce site

Monsieur HENNEQUIN remercie l'assemblée et quitte la salle du conseil sous les applaudissements.

ELECTION DU MAIRE

Après une courte allocution, Madame Danièle PRUVOST donne lecture de l'article L.2122-7, du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après un appel à candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 35
- Bulletins blancs et nuls : 0
- Suffrages exprimés : 35

Ont obtenus :

Mr Hervé TOUGUET : 27 voix (vingt sept voix)
Mr Gilles LOUBIGNAC : 8 voix (huit voix)

Mr Hervé TOUGUET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

Madame Danièle PRUVOST remet ensuite la présidence de l'Assemblée à Monsieur Hervé TOUGUET, Maire.

Discours de Monsieur Hervé TOUGUET :

« Mesdames, Messieurs,

Comme je l'ai dit dimanche soir, certainement trop rapidement tant j'avais la gorge serrée, je remercie d'abord tous les Villeparisiennes et villeparisiens qui se sont déplacés pour exercer leur droit et leur devoir de citoyens. Quel que soit leur choix.

Il est vrai que les 3612 électeurs qui nous ont accordé leur confiance donnent à notre équipe une lourde responsabilité.

Ce résultat traduit la lassitude d'une population qui a subi la dégradation de sa qualité de vie au cours de ces dernières années et qui a résulté :

-d'une urbanisation galopante conséquence directe d'un Plan Local d'Urbanisme dont nous avons dénoncé les risques dès 2007.

-de constructions rapides et massives, notamment de logements sociaux entraînant une augmentation de population tout aussi rapide et qui a asphyxié les équipements publics et surtout les écoles.

-d'une insécurité grandissante malgré la réalisation d'un commissariat flambant neuf.

Les villeparisiens ne reconnaissent plus leur commune, pire ne se reconnaissent plus dans leur commune. C'est ce message qu'ils nous ont adressé.

Les deux listes d'opposition présentes au 1er tour « Vivre Notre Ville » conduite par Claude SICRE DE FONTBRUNE soutenu par l'UDI et « Pour un Nouvel Avenir à Villeparisis » que j'ai l'honneur et le plaisir de conduire et soutenue par l'Union pour un Mouvement Populaire, totalisant près de 58 % des voix ont naturellement fusionné.

Entre les deux tours, J'ai regretté les promesses de dernière minute et les échos nauséabonds qui sont remontés des cages d'escaliers écumées par les militants politiques venus de toute la Seine et Marne.

Je regrette encore les écrits mensongers à la limite de la diffamation publiés, sur internet . Je sais que la grande majorité de ceux, dans la liste adverse, que j'ai appris à connaître lors du mandat précédent n'ont pas souscrit à ces propos.

Les citoyens sont adultes et ne donnent plus crédit aux propos outranciers.

Pour ma part, je crois avoir eu, pendant toute cette campagne, une attitude correcte et respectueuse des personnes. De toute manière, si je ne l'avais pas fait, ma mère qui a tenu à être présente ce matin, n'aurait pas hésité à me tirer les oreilles malgré mon âge.

Cet entre-deux tour est derrière nous, oublions le. Tournons nous vers l'Avenir de Villeparisis

J'espère que l'opposition d'aujourd'hui saura faire preuve, dans le cadre de ses convictions que je respecte, du même esprit constructif et soucieux de l'intérêt général que l'a été celle d'hier.

Désormais, le plus difficile reste à faire.

1-Mesurer les marges de manoeuvre financières réelles de la ville et des associations qui assurent des missions de service public.

2-prendre notre place au sein de la Communauté de Communes de Plaines et Monts de France afin de participer au développement économique et des services aux usagers du Nord-Ouest Seine et Marnais tout en y représentant notre commune et ses habitants

3-renforcer la sécurité des villeparisiens

4-ralentir et maintenir les constructions nouvelles afin de stopper cette densification insupportable

5-préserver notre environnement dans le cadre du développement durable, ouvrir de nouveaux espaces naturels mais aussi penser à notre environnement de proximité et quotidien

6-prendre en considération les attentes des villeparisiens à tout âge, de la petite enfance, à l'école, jusqu'à l'adolescence, pendant leurs loisirs sportifs ou culturels et enfin accompagner nos aînés pour que leur retraite soit la plus paisible possible.

Notre ambition est avant tout que les villeparisiens aiment à nouveau leur ville et s'y sentent bien. De ne plus entendre « je n'ai qu'une hâte c'est de quitter cette ville ».

Cette ambition sera portée par une équipe bien sûr, mais elle devra être mise en oeuvre par les agents communaux dont je connais la conscience professionnelle et le sens du service public.

Dès lundi matin, nous serons à pieds d'oeuvre pour préparer un Nouvel Avenir à Villeparisis

Je vous remercie ».

Discours de Monsieur Gilles LOUBIGNAC :

« M. Touguet, les membres de la liste "pour un nouvel avenir à Villeparisis" viennent de vous élire maire. Vous avez maintenant la lourde tâche de gérer notre ville en accord avec les promesses que vous avez faites et peut être plus difficile en accord avec celles qui ont été faites par vos compagnons de route.

J'ai en effet pu constater que le standard de la mairie n'arrêtait pas de sonner pour des demandes de rendez-vous avec le nouveau maire pour obtenir qui un emploi ; qui un logement.

Ayant moi-même assumé la délégation aux logements je compatis sincèrement avec l' élu de votre équipe qui sera chargé d'expliquer la réalité des faits aux demandeurs de logements. Car comme l'a dit Abraham Lincoln : "on peut mentir tout le temps à une personne, on peut mentir une fois à tout le monde, on ne peut pas mentir tout le temps à tout le monde".

Puisque nous parlons des délégations j'ose espérer que vous ne transigerez pas avec la notion de conflit d'intérêt et que vous ne confierez pas de délégation en relation avec des entreprises, à des personnes qui travaillent dans l'immobilier, dans les affaires ou dans le commerce.

Une de vos promesses de campagne a été de réaliser rapidement un audit des finances publiques. Nous vous demandons solennellement de le publier, ainsi que le nombre de permis de construire délivrés depuis la révision du PLU, et le nombre de faits constatés sur la place du Marché et ses alentours depuis 2 ans, y compris le 1^{er} trimestre de cette année. Tout ceci afin que les Villeparisiens bénéficient de chiffres objectifs pour être à même de juger l'impact réel de votre politique. »

Discours de Madame GUIGUENE :

« Bonjour à tous,

Pendant 3 mandats, le groupe des élus communistes n'a cessé d'œuvrer au sein de la majorité municipale conduite par José Hennequin, pour construire des services de qualité pour les villeparisiennes et les villeparisiens, en les rendant financièrement abordables à tous et particulièrement pour les plus démunis.

Je pense aux secteurs du sport, de l'éducation, à la restauration scolaire, aux activités périscolaires, mais aussi aux activités proposées par l'OMJ ou par la maison pour tous.

Nos enfants et notre jeunesse y ont découvert et pratiqué des activités enrichissantes et épanouissantes.

Nous souhaitons de tout cœur que cela perdure.

Les adhérents de ces associations ont pu s'impliquer, diriger et en contrôler la gestion en toute transparence.

Dans tous les domaines d'activités, nos élus ont su préserver les intérêts des Villeparisiennes et des Villeparisiens en répondant au mieux à leurs préoccupations quotidiennes, y compris en œuvrant dans les structures intercommunales pour le bien de tous les concitoyens des communes concernées, et cela, sans distinction de couleur politique de ces communes.

Tous ces projets ont été menés sans augmentation de l'imposition, et même en la réduisant.

Aujourd'hui, nous sommes élus dans l'opposition, et nous veillerons à ce que les décisions prises désormais, aient pour finalité, le bien de tous les Villeparisiens.

Nous regrettons que le travail que nous avons accompli, dans le cadre de nos obligations concernant notamment les modifications des rythmes scolaires, ne soit pas mis en place par la nouvelle majorité municipale.

Je pense à l'animation des TAP.

Ce projet était riche d'intérêt pour nos jeunes, et gratuit pour les familles.

Ce ne sera plus le cas, puisque vous l'avez annoncé durant la campagne électorale.

Nous le regrettons cruellement pour les familles aux revenus modestes.

Concernant les quotients familiaux que nous avons mis en place et qui permettent aux plus démunis l'accès à de nombreux services, nous souhaitons qu'ils soient maintenus.

Sachez que nous serons vigilants et que nous informerons la population de toute atteinte à ces acquis.

A travers le vote de dimanche dernier, les Villeparisiens ont exprimé leurs inquiétudes face aux difficultés quotidiennes.

La portée de ce vote va bien au-delà du cadre communal.
Nous le savons tous.

Ce vote sanction, s'inscrit dans un contexte national extrêmement difficile où les gouvernements précédents ont prôné l'austérité, ce qui s'est traduit par un accroissement du chômage et de la pauvreté, et dont les conséquences sont dramatiques dans la vie de beaucoup de nos concitoyens.

D'un point de vue local, si nos choix politiques, notamment envers le logement social, envers les services publics n'ont pas été suffisamment expliqués ou compris, nous en prenons acte.

Nous avons probablement subi le mécontentement de nos concitoyens concernant les problèmes d'incivilité et de délinquance rencontrés dans notre ville, et tout particulièrement sur la place du marché, le mail de l'Ourcq et la cité Normandie Niemen, qui se sont amplifiés ces derniers temps.

Pour notre part, nous pensons que la baisse des effectifs de police nationale engagée sous le gouvernement de droite est en grande partie responsable de la montée du sentiment d'insécurité et des incivilités.

En effet, aujourd'hui, les services de police sont davantage préoccupés par le nombre de PV ou par la chasse aux travailleurs sans papiers, qui d'ailleurs souvent vivent et travaillent depuis de nombreuses années sur le sol français et dont les enfants vivent en harmonie avec les nôtres, que par une véritable police de proximité.

Sachez, que nous serons toujours présents au conseil municipal, que nous suivrons les affaires de la commune, pour défendre l'intérêt général, l'intérêt des Villeparisiennes et des Villeparisiens et tout particulièrement pour les personnes touchées par les effets dévastateurs de cette politique de rigueur.

Certains d'entre vous ont déjà fait savoir durant la campagne électorale leur intention de remettre en cause des services fournis à une population défavorisée, à nos enfants et jeunes.

Les élus communistes, aux côtés des forces de gauche avec qui nous travaillons main dans la main, ensemble, nous serons vigilants et actifs pour préserver ce que nous avons mis en place durant 3 mandats, pour permettre à tous de vivre dignement.

Durant ce mandat, dans l'opposition, nous serons force de propositions.

Nous travaillerons, comme nous l'avons toujours fait avec esprit de responsabilité, et sans démagogie.

Nous ferons toujours entendre nos valeurs de partage, de solidarité, et de mieux vivre ensemble pour que Villeparisis reste une ville où chacun d'entre nous ait pleinement sa place.

Je vous remercie de votre attention. »

Discours de Monsieur ROLLAND :

« Bonjour, c'est au nom de la Sensibilité Écologiste au sein de ce conseil municipal renouvelé que je m'exprime ce matin.

Pas de crainte, je serai bref et concis !

Écologiste, je souhaite à cette nouvelle équipe municipale qu'elle poursuive ce qui a été en grande partie fait sous la mandature précédente notamment en faveur **de la lutte** contre l'entre soi, le repli sur soi, source de peur de l'inconnu, de l'autre, du différent ; **de l'amélioration** de la qualité de vie, du bien être et du cadre de vie; **du respect** de l'humain et **de la protection** de l'environnement.

Je prône depuis le début de mon engagement politique, une écologie des solutions, une écologie positive plutôt qu'une écologie punitive ou utopique.

C'est pourquoi, je serai force de propositions et assumerai totalement lorsque cela sera nécessaire, au delà des clivages partisans et des personnes, d'être parfois favorable, parfois opposé aux décisions que vous prendrez :

Seul l'intérêt des Villeparisiennes et des Villeparisiens guidera mon choix, mon vote.

Merci pour votre écoute. »

FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

En vertu de l'article L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 10 adjoints.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de fixer le nombre d'adjoints à dix.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après un vote,

DECIDE de fixer à **dix** le nombre d'adjoints à élire lors de la séance de la présente réunion du Conseil Municipal.

ADOpte APRES LE VOTE SUIVANT :

35 Votants dont 1 pouvoir

28 Pour dont 1 pouvoir (Majorité + Mr Franck ROLLAND)

7 Abstentions (« Continuons Villeparisis ensemble »)

ELECTION DES DIX ADJOINTS

Il est ensuite procédé à l'élection des 10 adjoints par un vote à bulletins secrets.

Après un appel à candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 35
- Bulletins blancs et nuls : 0
- Suffrages exprimés : 35

Au scrutin de liste à la majorité absolue

Ont obtenus :

La liste « **Pour un nouvel avenir à Villeparisis** » : **27 voix** (vingt sept voix)

La liste « **Continuons Villeparisis ensemble** » : **8 voix** (huit voix)

Les dix adjoints sont tous élus au premier tour à la majorité absolue avec voix et bulletins blancs.

Pour chacun, Monsieur le Maire précise que leur future délégation seront fixées par un arrêté à intervenir après le Conseil Municipal du 11 avril 2014.

- **1er ADJOINT** **Mr Claude SICRE DE FONTBRUNE**
- **2ème ADJOINT** **Mme Marie-Claude OBELERIO**
- **3ème ADJOINT** **Mr Jean-Claude GOUT**
- **4ème ADJOINT** **Mme Michèle BERNIER**
- **5ème ADJOINT** **Mr David BARQUERO**
- **6ème ADJOINT** **Mme Axelle BRIDOUX**
- **7ème ADJOINT** **Mr Jean-Pierre BIBAL**
- **8ème ADJOINT** **Mme Sylvie MUNDVILLER**
- **9ème ADJOINT** **Mr Patrick MAURY**
- **10^{ème} ADJOINT** **Mme Sabrina GARDETTE**

Monsieur le Maire informe que le prochain Conseil Municipal est fixé au 11 Avril 2014 à 20 heures 30 et que son ordre du jour portera essentiellement sur :

- **DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ART L 2122-22 DU CGCT)**
- **DESIGNATION DES MEMBRES AUX COMMISSIONS COMMUNALES**
- **DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES AUTRE ORGANISMES**
- **INDEMNITE DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**
- **INFORMATION : LISTE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES**



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.

La Secrétaire de Séance
Aurélien TASTAYRE